

Les Cahiers des dix



La Société des Dix, son histoire, ses membres, son œuvre

Raymond Douville, S.R.C.

Number 52, 1997–1998

Index général 1936-1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012951ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012951ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Douville, R. (1997). La Société des Dix, son histoire, ses membres, son œuvre. *Les Cahiers des dix*, (52), 43–65. <https://doi.org/10.7202/1012951ar>

La Société des Dix, son histoire, ses membres, son œuvre*

par RAYMOND DOUVILLE, s.r.c.

La Société des Dix, qu'est-ce que c'est? Quel est son but? Quel travail accomplit-elle? Est-ce une société secrète? Un club hermétique? Qui sont ses membres et comment se recrutent-ils? etc. Autant de questions qui nous sont posées, non seulement lors de la parution d'un *Cahier*, mais à l'année longue.

Cette légitime curiosité à notre endroit nous honore beaucoup et nous sommes sensibles à l'intérêt qu'on nous porte. En réalité, cette curiosité, nous avons peut-être contribué, par notre réserve prudente, à l'aiguiser et à la prolonger. Au cours des ans, nous avons recueilli humblement, calmement, les questions, les remarques, les suggestions, les critiques et parfois même les reproches qui nous étaient adressés.

Avons-nous raison de garder ce silence sur nos activités, de travailler volontairement dans l'ombre? Nous croyons que oui, et c'est toujours d'un commun accord que nous avons adopté cette attitude. Non pas par morgue, indifférence ou dédain. Mais parce que nous étions satisfaits de pouvoir travailler en paix à des sujets d'histoire qui nous passionnent et à les discuter entre nous lors de nos réunions. L'idée ne nous est jamais venue de nous croire un groupement professionnel, même dans le sens large du mot.

* Article publié dans *Les Cahiers des Dix*, n° 40 (1975), p. 9-42.

Dès le premier *Cahier*, paru en 1936, l'éditeur-délégué, Ægidius Fauteux, définissait en ces termes l'objectif de notre association bénévole:

Le groupe des Dix ne prétend pas ajouter une nouvelle société d'études historiques à celles qui existent déjà chez nous. Il est et ne veut être qu'une association de camarades. Resserrer davantage encore les liens d'amitié qui les unissent, goûter ensemble les joies intellectuelles qui leur ont été de tout temps communes et, surtout, s'entraider mutuellement dans leurs travaux, voilà tout l'objet que ses membres se sont proposé. Cependant, comme tous ont le même culte pour notre passé canadien et que c'est précisément cette parenté d'âmes qui les a fait se rassembler, il va sans dire qu'un des premiers plaisirs qu'ils se paient dans leurs rencontres intimes est de parler histoire. Or, de parler à écrire il ne pouvait y avoir qu'un pas pour de vrais fervents de l'histoire canadienne qui ne se satisfont jamais d'un plaisir égoïste, et ce pas nous le franchissons aujourd'hui en offrant humblement au public ce premier *Cahier des Dix*.

Dans ce même premier *Cahier*, Victor Morin définissait lui aussi les buts de la Société en ces termes:

Créer une sorte de mutualité littéraire qui engage les membres à s'entraider dans leurs études, à publier, au bénéfice de leurs contemporains, des "Cahiers" qui contiendront le fruit de leurs travaux et finalement à léguer aux continuateurs de leur œuvre le profit des notes et manuscrits qu'ils laisseront à leur mort. Après quarante ans, l'idéal du groupe n'a pas changé.

Pourquoi nous départir aujourd'hui de notre réserve volontaire? Deux raisons principales nous y ont amenés. Tout d'abord, satisfaire la légitime curiosité des amants de l'histoire, de nos fidèles lecteurs, de plus en plus nombreux. Aussi, il fallait bien un jour ou l'autre dresser le bilan de notre entreprise. Quarante *Cahiers*, quatre cents articles sur les sujets les plus divers¹. Nous croyons donc avoir fait nos preuves. Nous le disons en toute modestie, comme nous avons toujours travaillé, mais aussi avec la satisfaction d'avoir bâti une œuvre, peut-être pas indispensable, mais à coup sûr utile dans son ensemble à l'histoire canadienne.

À l'unanimité, les membres des Dix ont donc décidé, lors d'une récente réunion, d'acquiescer au désir souvent exprimé par leurs lecteurs et amis de faire connaître leur histoire et leur activité. Ils en ont confié la tâche au plus ancien membre actif par ordre d'entrée. Agréable mission qui me fait revivre les premières années, puisque j'ai eu le privilège, bien que n'étant pas encore du groupe, d'assister à la naissance de cette Société et de connaître intimement les membres fondateurs.

Origine de la Société

Officiellement constituée en 1935, la Société des Dix germaît depuis longtemps dans le cerveau de celui qui, jusqu'à son décès le 16 décembre 1969, en fut l'âme dirigeante et l'infatigable secrétaire: Gérard Malchelosse.

En effet, plus de dix ans avant la fondation officielle, quelques-uns de ceux qui en devinrent les membres fondateurs, particulièrement Victor Morin, Ægidius Fauteux, É.-Z. Massicotte, Montarville Boucher de la Bruère et, naturellement,

1. Aujourd'hui 51 *Cahiers* et 515 articles. (NDLR)

Malchelosse lui-même, avaient inauguré des pèlerinages historiques, pour leur satisfaction personnelle. Les notes laissées par Malchelosse nous livrent la liste de ces excursions: L'Île Sainte-Hélène, les Forges Saint-Maurice, le Long-Sault, les forts Senneville, Chambly, Saint-Jean-sur-Richelieu, Montgomery, Wellington, Isle-aux-Noix, Ticondéroga, Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point), Blockhaus de Lacolle, les vieux manoirs de Saint-Bruno, des Hertel à Saint-Hilaire, les LeGardeur de Repentigny à Mascouche, la réserve indienne de Caughnawaga, les moulins des Jésuites, etc.

Après la fondation de la Société, ces excursions et pèlerinages historiques continuèrent: voyages dans le Haut-Saint-Maurice, aux îles de Sorel et aux chenaux d'Yamaska, dans l'ancien pays des Iroquois, dans la région des Cinq-Cantons, et surtout une inoubliable excursion en Acadie et à la forteresse de Louisbourg, dont il reste un récit de voyage, plaquette rarissime tirée à trente exemplaires. Mentionnons également une visite aux archives du séminaire de Nicolet, où le savant bibliophile qu'était le notaire Morin a découvert des incunables canadiens dont il ignorait l'existence.

Malgré leur humilité et leur discrétion traditionnelle, les membres des Dix s'honorent d'avoir été l'objet, au cours des ans, de réceptions spéciales. Ainsi la première réunion après la fondation eut lieu à Spencer Wood (aujourd'hui Bois-de-Coulange), où ils furent les invités du lieutenant-gouverneur de l'époque, l'honorable Esiof-L. Patenaude, qui les reçut par la suite à cinq reprises. Ils furent aussi les hôtes de l'honorable Onésime Gagnon, puis du successeur de ce dernier, l'honorable Paul Comtois. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation, le maire de Montréal, M. Sarto Fournier, les reçut officiellement au Cercle universitaire de Montréal.

La première réunion à Spencer Wood, au cours de laquelle le lieutenant-gouverneur remet officiellement sa charte à la Société, est restée mémorable. À cette occasion, le Québécois du groupe, Pierre-Georges Roy, présenta avec beaucoup d'humour chacun de ses collègues. Le texte a été publié dans le premier *Cahier*, mais il est peu connu des générations présentes. Voici donc quelques traits tirés des propos de M. Roy.

Francis-J. Audet: «Je préfère ne pas dire le nombre de fiches amassées par M. Audet. Ces fiches nous jouent parfois des tours assez cruels. Quel est l'auteur canadien qui, après publication d'un livre ou d'un article longuement et patiemment préparé, n'a pas reçu un petit billet de M. Audet à peu près conçu comme suit: "M. X. ... que vous faites mourir en 1830 (ou en 1840) vivait encore dix ans plus tard puisque, le 10 juin 1850, il fut nommé juge de paix". M. Audet a une manière si gentille de corriger, de rétablir la vérité que, ma foi, quand on reçoit ses billets on est presque fier d'avoir fait erreur».

A. Beaugrand-Champagne: «Un architecte montréalais qui, le jour, fait des cathédrales, des monuments, de grands édifices et de belles maisons. Le soir il se délasse de ces somptueux travaux en fouillant les dossiers de la petite histoire. Sa grande ambition est de trouver la route exacte prise par Jacques Cartier pour mettre pied sur l'île de Montréal... Il est vrai qu'il a rencontré des contradicteurs, mais espérons qu'en retour de tout ce qu'il a fait pour la gloire de Cartier, celui-ci, quelque bon jour, lui apparaîtra et lui dira: "M. Beaugrand-Champagne, vous avez raison".»

Ægidius Fauteux: «Quand M. Fauteux mourra, ce qui, je l'espère, n'arrivera pas avant un demi-siècle, ceux qui vivent de son admirable érudition, s'ils sont sincères, prendront le deuil. Il a publié peu de livres, mais il a dans sa tête et sa belle

mémoire plusieurs gros tomes. C'est précisément le reproche que j'ai à lui faire... Je le lui ai dit bien des fois; aidez un peu moins les autres à publier des ouvrages qui, parfois, ne valent pas leur sel et décidez-vous à mettre au jour les ouvrages que vous conservez sur la glace. Ceux-là seront appréciés par les connaisseurs et reçus avec faveur par le public.»

Montarville Boucher de la Bruère: «Lui aussi, publie peu. Avec un dévouement inlassable, il fouille les dépôts d'archives, publics et privés, de Montréal pour en faire profiter les archives publiques d'Ottawa. Son mérite est d'autant plus grand que son travail est obscur, impersonnel, et que ceux-là mêmes qui profitent de ses recherches ne peuvent lui marquer leur reconnaissance, ignorant ce qu'ils lui doivent... M. Boucher de la Bruère suit peut-être trop à la lettre le conseil que Pierre Boucher donnait à ses enfants et petits-enfants dans son beau testament spirituel: "Sacrifiez-vous pour les autres".»

Gérard Malchelosse: «Le sort de la plupart des hommes, même de ceux qui ont joué un rôle de premier plan, est d'être oubliés quelques années après leur mort. Notre vieux Benjamin Sulte, malgré son mérite et son œuvre féconde, aurait subi le sort commun s'il n'avait rencontré Gérard Malchelosse. Celui-ci a publié déjà une trentaine de volumes, des études inédites, ignorées ou oubliées, de M. Sulte. On l'a appelé le "fils spirituel" de Sulte. C'est un beau titre que l'histoire, moins oublieuse que les hommes, lui conservera, je l'espère.»

É.-Z. Massicotte: «Voici M. É.-Z. Massicotte! Excellence, il n'y a pas que les saints canonisés par l'Église qui font des miracles. Vous venez d'en faire un qui compte. M. Massicotte va coucher à Québec! Qui donc prendra soin de l'histoire et des archives de Montréal pendant le séjour de M. Massicotte à soixante lieues de ses trésors? Mon ami Massicotte, dans un temps où les monopoles sont dénoncés partout, a réussi à en

créer un en sa faveur. L'histoire de Montréal est son bien, sa chose. Et, fait assez curieux, personne ne se plaint de ce monopole exclusif. Tous, à Montréal, semblent s'en réjouir. Le phénomène est facile à expliquer. Les monopoles, d'ordinaire, gardent tout pour eux. M. Massicotte a fait l'accaparement de la documentation sur Montréal, mais il donne ses renseignements à qui les lui demande, parfois à son détriment... C'est le rôle de M. Massicotte depuis quarante ans.»

M. Olivier Maurault: «J'ai toujours eu pour la Compagnie de Saint-Sulpice l'admiration la plus profonde. Sans elle, la métropole commerciale du Canada, qui fait notre orgueil, n'existerait pas. Je vous avoue, toutefois, que le jour où la docte compagnie a permis à M. Olivier Maurault d'accepter le rectorat de l'Université de Montréal, je lui en ai voulu un peu. Le cercle des chercheurs et des historiens n'est pas grand. Quand on lui enlève un de ses membres, tout l'organisme s'en ressent. M. Maurault était un de ceux sur lesquels nous comptons le plus. Ses talents, son esprit, son admirable doigté, le destinaient à monter au tout premier rang... Il y a cependant une consolation pour les Dix. C'est que, même si M. Maurault monte encore plus haut, on ne pourra le détacher de nous. Il est avec les Dix, à la vie, à la mort!»

Victor Morin: «Me voici rendu à M. Victor Morin. Parfait notaire, M. Morin a été, tour à tour ou à la fois, échevin, professeur d'université, membre de commissions gouvernementales, directeur et président de douzaines de sociétés patriotiques, de finance, de science, etc., etc. Levé tôt, couché tard, il accomplit dix besognes ensemble, le sourire aux lèvres et semant partout la gaieté, la joie, le désir de vivre... Avec ses occupations qui absorberaient chacun des instants d'un homme actif, M. Morin a trouvé le temps nécessaire pour publier quelques volumes très recherchés. Si le mot n'était pas

vulgaire, je dirais: "Mais où ce diable d'homme prend-il le temps de se reposer?"»

Albert Tessier: «Laviolette est le fondateur de Trois-Rivières, mais M. l'abbé Tessier a fondé la "Mauricie" ou, si vous aimez mieux, la région du Saint-Maurice. Que de bonnes pages il a écrites ou fait écrire sur tout ce beau pays. Il a remis au jour ce que les anciens auteurs ont publié sur Trois-Rivières et le pays environnant. Il y a cependant un chapitre de l'histoire ancienne de la cité de Trois-Rivières qu'il a oublié. C'est la page où cet effronté de La Hontan qualifie Trois-Rivières de "pays des puces". M. l'abbé Tessier a eu raison d'ignorer l'affreux libelle du célèbre baron. J'ai couché bon nombre de fois à Trois-Rivières, et jamais, au grand jamais, je n'y ai rencontré l'insecte abhorré. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé Tessier aime sincèrement et de façon pratique sa petite patrie. Personne ne lui reprochera de crier: "Trois-Rivières d'abord".»

Pierre-Georges Roy (allocution de Victor Morin): «Excellence si vous avez pris la peine de compter sur vos doigts l'énumération que notre président du jour vient de faire, vous avez dû constater avec surprise que, de même que les trois mousquetaires étaient au nombre de quatre, les Dix, renouvelant une pareille fantaisie, ne seraient qu'au nombre de neuf. C'est qu'il a passé par dessus le «majeur», et c'est mon devoir de vous l'indiquer. Pierre-Georges Roy est l'un des trois frères qui ont consacré leur vie, comme autrefois les chevaliers de France, au service d'une belle et noble dame: l'histoire de la race canadienne-française... Je suis sûr que vous n'avez pas encore trouvé le temps de lire tous les volumes qu'il a trouvés, lui, le temps d'écrire, au milieu de ses multiples travaux; ils dépassent le chiffre de deux cents. D'ailleurs, ils sont tous comme cela dans cette famille Roy: ils possèdent l'histoire de leur pays avec une telle maîtrise qu'ils en rédigent les annales encore

plus rapidement qu'il est possible de les lire dans *Le Bulletin des Recherches historiques*.

Le sceau et la médaille des Dix

Le sceau des Dix, conçu par l'historien héraldiste É.-Z. Massicotte et dessiné par son fils Maurice, représente une couronne de dix feuilles d'érable, entourant un volume ou manuscrit. Ce sont les dix membres de la Société autour de l'histoire, symbolisée par ce livre ouvert. Au bas, la devise: *Frater adjutus a fratre* (Sois un frère pour ton frère), citation suggérée par Ægidius Fauteux.

La médaille d'argent, frappée à la Monnaie de Paris, reproduit au recto le sceau que nous venons de décrire. Au verso, le graveur parisien Henri Dubois en a conçu l'allégorie. Tous les membres possèdent la leur, gravée à leur nom et au numéro du fauteuil dont ils sont les détenteurs, avec l'année de leur admission.

Le choix d'un nouveau membre

Un nouveau membre est toujours choisi à l'unanimité, selon les critères suivants: sa valeur d'historien, sa promesse de se conformer aux règlements et de fournir son article annuel, et surtout son esprit de confraternité, qui reste la base de notre amicale camaraderie et le symbole de notre survie.

Selon la politique définie dès le début par les membres fondateurs et à laquelle nous avons déjà fait allusion, chaque volume, quoique publié sous la responsabilité commune des Dix, est le produit de la libre collaboration de chacun des dix membres du groupement. La plus entière liberté est laissée à

chaque collaborateur de choisir lui-même de traiter le point d'histoire qui correspond le mieux à ses goûts personnels et à sa compétence. C'est ce qui explique la grande variété des sujets dont le seul commun dénominateur est l'histoire du Canada. Nous ne croyons pas nous tromper en pensant que cette diversité même donne à nos publications un attrait particulier.

Il arrive qu'un membre, pour diverses raisons (maladie, âge avancé, séjour prolongé à l'extérieur, changement d'emploi, etc.) soit dans l'obligation de cesser sa collaboration annuelle et sa présence aux réunions. Il est alors nommé membre émérite mais peut quand même, à l'occasion, publier dans le *Cahier*. Même un membre actif peut, pour une raison ou pour une autre, être dans l'impossibilité de fournir un article. Nous avons prévu ces défaillances involontaires. Pour combler les vides, nous recourons à des articles posthumes de membres disparus ou à ceux de membres correspondants, cette dernière initiative ayant été prise il y a quelques années pour parer aux imprévus. C'est ainsi que fut nommé le père René Baudry, représentant des archives fédérales en France, et qui a fourni un article fort remarqué sur madame de Champlain dans notre *Cahier* numéro 33. À la mort du père Baudry, nous avons choisi pour lui succéder Dom Guy Oury, de l'abbaye de Solesmes, grand spécialiste en France de l'histoire canadienne. L'article qu'il publie dans le présent *Cahier*² sur le missionnaire Sigogne le prouve éloquemment.

Les réunions des Dix

Dès les débuts, les membres établirent une tradition qui s'est maintenue, avec toutefois quelques modifications

2. *Les Cahiers des Dix*, n° 40, 1975, p. 43-86. (NDLR)

nécessités par les événements. Ici nous évoquerons surtout les premières années, car plusieurs ne les ont pas connues. Tout d'abord, il fut décidé de se réunir le dernier samedi de chaque mois, de préférence à Montréal, où résidaient la majorité des membres. Au cours des mois d'été, ils se rendaient à Québec, à Trois-Rivières et à Ottawa, hôtes de leurs collègues de ces villes. Le programme était des plus simples: bon dîner, suivi d'une fructueuse séance d'étude et de discussions. La note du dîner était méticuleusement divisée en parts égales entre les membres présents, et ceux qui, malheureusement, subissant un régime alimentaire sévère, acceptaient sans sourciller de combler la quote-part de leurs collègues mieux partagés dans le choix de leur menu. Cette entente s'est maintenue au cours des années, car les Dix tiennent à mettre en pratique, jusque dans les moindres détails, leur devise: «Sois un frère pour ton frère».

À Montréal, le lieu habituel des rencontres était le Cercle universitaire ou le domicile du secrétaire Gérard Malchelosse. À ce dernier endroit surtout, car on s'y sentait dans une atmosphère plus intime, et on a pu assister à des discussions homériques sur des points d'histoire qui n'ont pas été et ne seront sans doute jamais éclaircis.

Un soir, en particulier, se déroula un orageux débat entre Victor Morin et Beaugrand-Champagne qui cherchaient l'un et l'autre à situer l'endroit précis où Jacques Cartier mit pied à terre en débarquant à Hochelaga. Cartes et documents en mains, étalés sur la table de travail de Malchelosse et sur le plancher, chacun y allait de sa théorie et la discussion devint tellement animée que leurs collègues redoutaient que se produise une rupture définitive entre les deux antagonistes. Mais non. Sur le coup de onze heures, tous deux s'en allèrent à pied vers leur domicile, bras dessus bras dessous, et nous apprîmes à la réunion suivante qu'ils avaient continué la discussion chez

Beaugrand-Champagne jusqu'à quatre heures du matin. Sans résoudre le problème, évidemment.

Telle était l'atmosphère qui régnait lors de ces réunions. Association de camarades, comme l'avait si bien définie Ægidius Fauteux. Et nous pourrions multiplier les exemples du genre. Mgr Maurault, avec la psychologie qui le caractérisait, avait le don d'attiser le brasier. Quand le feu était bien pris, d'un mot, d'un geste, il l'éteignait. Lorsque Jean Bruchési publia dans le *Cahier* numéro 15 de 1950 sa fameuse étude intitulée «Champlain a-t-il menti?», l'occasion était belle pour Mgr Maurault d'amener la conversation sur le sujet. Il ne l'a pas manquée. Et ce fut un déluge d'explosions verbales, principalement entre Bruchési et Jacques Rousseau, tous deux admirablement doués pour ce genre de duel.

Ainsi les uns, favorisés dans ce domaine, animaient les conversations. Les autres, de tempérament plus calme, écoutaient en silence, ne pouvant d'ailleurs trouver le moyen de placer un mot, et se contentaient d'approuver ou de désavouer avec la même placidité, tout en risquant parfois une remarque opportune, quand la discussion semblait devenir terne.

L'atmosphère n'a subi que de légères modifications. De par le choix des nominations, la majorité des membres résident maintenant à Québec. Ils se réunissent, le mercredi de chaque semaine³, pour un repas frugal, au cours duquel il est naturellement question d'histoire, et aussi de commentaires sur les derniers ouvrages parus dans ce domaine. Ensuite, chacun retourne à ses occupations. Quand un membre de l'extérieur, —

3. Depuis plusieurs années maintenant, les Dix se réunissent quatre ou cinq fois par année, un vendredi, dans un restaurant de Sainte-Foy. Notre éditeur, Lucius Laliberté, est habituellement présent, de sorte qu'il y est chaque fois question des *Cahiers*. (NDLR)

ou notre imprimeur — se trouve à Québec ce jour-là, il se joint au groupe. Ainsi se conserve l'esprit initial: *Fraternité avant tout*.

Aux années de Montréal, nous avions de temps à autre à nos dîners mensuels, un invité d'honneur, convié par l'un de nous. Ainsi vinrent tour à tour, Jacques Madaule, Jean Guiton, Raoul Blanchard, l'abbé Robert Llewellyn; et aussi les prédicateurs du Carême à Notre-Dame, invariablement hôtes de Mgr Maurault. Plus récemment, depuis nos réunions à Québec, l'évêque-historien Mgr Albertus Martin, de Nicolet, est devenu le grand ami de notre groupement, et il ouvre avec grande générosité à nos membres les trésors des précieuses archives de l'ancien séminaire de son diocèse, qu'il conserve avec soin.

Les procès-verbaux des assemblées

Comme cette société foncièrement démocratique n'a pas de président, chaque membre, à tour de rôle, rédige le procès-verbal de la réunion, à sa façon. Quand aucune question sérieuse n'est au programme et mérite une mention, chacun y va de sa fantaisie. Ces procès-verbaux ne seraient certainement pas acceptés comme tels par le Conseil d'administration d'une banque ou d'une compagnie de fiducie. Mais ils nous satisfont, et nous les conservons précieusement.

Dans la rédaction de ses procès-verbaux, Mgr Maurault mettait de côté sa réserve habituelle et monacale. Il ne blessait personne, mais chatouillait délicatement chacun de ses collègues. Maréchal Nantel rédigeait les siens méticuleusement, n'oubliant rien, comme s'il s'agissait d'un jugement. D'ailleurs il devint juge. Ce qui ne l'empêcha pas de rester spirituel et bon camarade. Les comptes rendus du notaire Morin avaient une saveur particulière. Ils auraient fait les délices d'humoristes

réputés comme Tristan Bernard ou Bernard Shaw. Citons un petit exemple: Le rapport d'une réunion tenue à Trois-Rivières: «Jean Bruchési, de Québec, avait annoncé qu'il serait présent, mais peut-être en retard. En effet, la réunion commençait à peine, quand un éclat de voix, dans le lointain, nous indique que Bruchési est en route et en pleine forme. Il pouvait être rendu dans la région de Deschambault, peut-être même encore n'était-il qu'à Donnacona. Un autre éclat de voix nous apprend qu'il était au Cap-de-la-Madeleine, et nous l'attendîmes. Il arriva enfin, et nous nous acheminâmes au restaurant Lamandé. Nous avions faim, nous mangeâmes, et nous le laissions parler».

Une fête aux huitres en 1952, dans ce qu'il était convenu d'appeler «les catacombes Malchelosse», inspira au président du jour un compte rendu en vers alexandrins, dont nous citerons quelques extraits, ne serait-ce que pour démontrer, une fois de plus, que les comptes rendus de nos réunions étaient à la fois fantaisistes et véridiques.

Or, ce soir-là, les Dix n'étaient que quatre, hélas!
Ce n'était pourtant pas la date où Santa Claus
Rassemble les badauds au magasin Eatonne.
Aussi l'absence de six membres nous étonne,
Mais non au point de nous enlever l'appétit.

Les estomacs sont grands, si le nombre est petit.

Les Dix semblent avoir ce don chevaleresque
Même s'ils sont absents, d'être présents - ou presque -
En conférant d'emblée aux membres ponctuels,
En un geste à la fois aimable et fraternel,
Leur goût de bien manger et celui de bien boire.
— ce qui rend leur absence purificatoire —
Exemple: Monseigneur ne ressent pas d'ennui

De voir deux plats de soupe étalés devant lui.
 Il sait qu'il doit manger à lui seul comme quatre
 Et prouver qu'un recteur à table sait se battre.

Mais ce recteur est un rêveur, quoiqu'on en dise.
 Enfant, son grand défaut était la gourmandise.
 Avec des compagnons, — rarement de compagne! —
 Il allait gambader le soir dans la campagne.
 À deux pas de Sorel, où cet abbé naquit,
 Il suivait le sentier du peuple abénaquis.
 Le rivage du fleuve était son patrimoine
 Et le menait souvent jusqu'au Chenal-du-Moine.

Puis à travers les joncs, dans les champs de quenouilles,
 Il humait le gibier, les cuisses de grenouilles,
 Avec goût, sans remords, sans se lasser jamais,
 Sa vocation étant déjà d'être gourmet.

Les trois autres, bâfrant les huîtres et le vin,
 Comme s'il étaient dix, ils mangent comme vingt.

«O temps, suspens ton vol», semble dire Rousseau;
 Encore une, ma foi, ce sera la dernière!
 Personne ne le croit, ce goinfre, ce pourceau,
 Car cette dernière est toujours l'avant-dernière.

L'entrée de Jacques Rousseau dans la Société — dont il fut un des membres les plus assidus jusqu'à son décès inopiné — donna lieu à une manifestation un peu spéciale au domicile de Malchelosse, le 31 mars 1951. Rousseau venait remplacer cet autre indianisant qu'était Beaugrand-Champagne et son entrée chez les Dix fut fort appréciée de tous. Pour la circonstance, le fils de notre hôte, Bernard Malchelosse, improvisa la chanson suivante, sur l'air bien connu «Envoyons d'l'avant, nos gens».

Envoyons d'l'avant les Dix,
Envoyons d'l'avant.

Quand on en manque, Nantel est là;
Il en trouve, ça prend pas de temps.

Chez Malchelosse tu te rendras,
Une fois par mois, régulièrement.
Ta bonne humeur tu apporteras
Si tu veux revenir souvent.

Les cuisinières, tu féliciteras,
Comme Douville très galamment.

Comme les Trifluviens tu braveras
La pluie, la neige et le vent.

Puis à l'étude tu monteras,
Pour discuter bien sagement.

Et ta femme tu emmèneras
À la fête aux huîtres, une fois l'an.

Attentivement tu écouteras,
Comme Desrosiers, bien poliment.

De tout à table tu mangeras
Comme Morin, impartialement.

Comme Bruchési tu riras,
Un peu moins fort, évidemment.

Du bon vin on te servira,
Accepte-le bien gentiment.

Enfin ce soir, tu remarqueras
Un nouveau membre dans tes rangs.

Il n'y a aucune gêne à ça:
Les Monseigneurs en font autant.

Au nom de tous on lui offrira
Des petits cadeaux, tout bonnement.

Qu'on nous permette de citer ces extraits d'une réunion tenue au Cercle Universitaire de Montréal le 26 septembre 1953.

À notre arrivée, nous étions cinq. Jacques Rousseau nous rejoignit en vitesse, comme s'il eût chaussé des bottes d'Esquimau... Nous passâmes à table, et comme le menu est toujours un document intéressant à parcourir, chacun s'y attarda pas moins d'une demi-heure. L'octogénaire notaire Morin se fit au début un peu remarquer, en commandant comme premier hors-d'œuvre une demi-douzaine d'huîtres sur écailles, qui disparurent en moins de temps qu'il en faut au moins de quarante ans pour ronger une simple olive.

Qui, à l'issue du dîner, aiguilla la conversation sur le problème épineux des limites du Labrador? Je crois, si ma mémoire est fidèle, que c'est Mgr Maurault, à la suite d'une discussion anodine sur les cratères de l'Ungava. Les profanes pourraient croire que c'est là un problème bien aride. Mais ceux-là ne connaissent pas la frénésie qui s'empare de l'explorateur Jacques Rousseau lorsqu'on fait mine de mettre même l'ombre d'un pied d'un côté ou de l'autre de la frontière tant contestée. Je ne connais guère qu'un exemple qui puisse égaler le dynamisme de Rousseau lorsqu'il s'attaque à ce problème. C'est l'explosive colère qui fait sortir de ses gonds notre secrétaire Gérard Malchelosse lorsqu'on fait mine de critiquer son père spirituel, Benjamin Sulte.

Je ne crois pas essentiel à l'édification des générations futures de consigner ici le résultat de la discussion qui, ce soir-là, mit aux prises les experts de la question des limites du Labrador. L'auteur du présent rapport, qui a déjà eu maille à partir devant les tribunaux avec la règle «nisi», sait à quoi s'en tenir d'ailleurs au sujet des commentaires en marge des causes judiciaires non encore réglées...

Puis nous nous acheminons en voiture vers la gentilhommière de notre éditeur délégué, endroit tout désigné pour offrir nos hommages au nouveau juge des Sessions de la Paix, que le gouvernement de la province, voulant unir l'érudition et la compétence, est venu chercher dans les rangs des Dix: *Maréchal Nantel*.

Les collègues de l'ami Maréchal lui offrirent un appréciable cadeau, agrémenté d'une bouteille de bon cru, don de notre éditeur-délégué, Mgr Maurault.

Ce ne sont là que quelques exemples d'une camaraderie toujours aussi vive, aussi spontanée, aussi sincère. Camaraderie qui se manifeste avec autant de naturel lorsque nous éprouvons la douleur d'apprendre le décès d'un des nôtres.

Les décès

Car la mort est venue chercher l'un après l'autre tous nos membres fondateurs, dont il ne reste que Mgr Albert Tessier, qui vit une retraite heureuse et calme dans son pittoresque domaine de Tavibois, où il reçut somptueusement ses collègues des Dix, à quelques reprises.

Le premier à partir fut Ægidius Fauteux, décédé en 1941. Ce fut un choc pour tous, non seulement pour les Dix, mais pour tous ceux qui connaissaient son érudition et sa compétence comme historien. Son successeur à la fonction d'éditeur-délégué, Mgr Olivier Maurault, résuma de brillante façon sa laborieuse carrière dans le *Cahier* suivant. Vers le même temps, Montarville Boucher de la Bruère, malade, se jugeait incapable de continuer sa collaboration aux *Cahiers*. Tout au plus trouvait-il assez de forces pour aller, de temps à autre, achever le classement de l'importante documentation de la famille Boucher qu'il avait léguée aux archives du séminaire de Trois-Rivières. Il mourut moins de deux ans plus tard, au retour d'une réunion des Dix, essoufflé par la marche. «Tout en sa personne révélait le gentilhomme de race», écrira de lui l'éditeur-délégué. Quant à Beaugrand-Champagne, c'est en se rendant, lui, à une réunion de ses collègues, qu'il s'affaissa dans la rue au sortir de chez lui. Entre temps, Francis-J. Audet était parti lui aussi, à la suite d'une longue maladie.

Puis ce furent, à quelques années d'intervalle, d'autres piliers des débuts: É.-Z. Massicotte, Pierre-Georges Roy et, un

peu plus tard, Maréchal Nantel. Au cours de la dernière décennie nous quittèrent tour à tour le nonagénaire Victor Morin, Léon Trépanier, Léo-Paul Desrosiers, Mgr Maurault, Gérard Malchelosse, suivi de près par Jacques Rousseau.

Chaque fois, pour les survivants, c'était un frère qui s'en allait. Il en partira d'autres, car c'est le destin de tous. Mais la Société vivra. Du moins c'est notre espoir et aussi notre consolation.

Les éditions des Dix

Les Dix n'ont pas limité leur activité à la publication d'un *Cahier* annuel et à leurs réunions périodiques. Ils ont publié d'importants ouvrages de base, œuvres de quelques-uns d'entre eux et qui ne tentaient pas les éditeurs de carrière. C'est ainsi qu'ont vu le jour: *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, ouvrage basé sur de longues et patientes recherches d'Ægidius Fauteux; du même auteur, signalons un autre ouvrage capital: *Les Patriotes de 1837-38*. Francis-J. Audet a pour sa part publié *Les députés au premier Parlement du Bas-Canada* et *Les députés de Montréal 1792-1867*; De Victor Morin: *La légende dorée de Montréal*, Mgr Maurault: *Par voies et par chemins de l'air*; P.-G. Roy: *Hommes et choses du fort Saint-Frédéric*, et quelques autres. L'augmentation du coût des imprimés et surtout le manque de fonds nous ont forcés à abandonner cette initiative. Car le secrétariat des Dix a possédé d'autres intéressants manuscrits. C'est regrettable, car les ouvrages publiés sont aujourd'hui très rares et son fort recherchés des bibliophiles.

De quoi vivons-nous?

On nous demande parfois: financièrement de quoi vit donc votre groupement? Bien que n'ayant jamais compté de Récollet dans nos rangs, nous vivons un peu comme saint François: à la grâce de Dieu. Et nous avons constaté que, dans la répartition de ses biens, la Providence est beaucoup plus généreuse que les gouvernements, que d'ailleurs nous n'avons pas souvent importunés.

Notre éditeur-délégué, André Vachon, a pu écrire avec franchise dans notre *Cahier* de 1971: «Faut-il ajouter que, jamais, jusqu'ici, les Dix n'ont touché de subventions pour la publication de leurs Cahiers? On nous accordera que c'est un autre fait digne de remarque, en ces années-ci surtout, et qui ne s'explique que par le désintéressement de nos membres et la fidélité de nos lecteurs. Le nombre de ces derniers s'accroît régulièrement, du reste, de sorte qu'il nous faut maintenant tirer à quinze cents exemplaires.»

Donc, les Dix n'ont jamais goûté les pastilles des prébendes officielles. Pourtant, cigales rangées et devenues sages, nous n'avons jamais beaucoup chanté aux temps chauds, et encore moins dansé les mois d'hiver. Un sourire sceptique accueillera peut-être l'affirmation que nous vivons modestement des quelques revenus que nous procure la vente de nos *Cahiers*. Mais c'est la vérité.

Une fois, il faut honnêtement l'avouer, les Dix ont lancé aux autorités du temps un faible et timide cri d'alarme, en vue de la publication de l'Index général des trente premières années de leurs *Cahiers*, ouvrage d'une importance capitale pour les chercheurs et qui est sans cesse réclamé. Après avoir étudié notre demande pendant quelques mois, on a *généreusement* consenti à acheter un certain nombre d'exemplaires de ce

travail, moyennant la réduction habituelle exigée par les libraires professionnels. Aussi avons-nous considéré à l'époque cette exigence comme un refus poli de nous aider. Nous n'avons pas insisté, et les chercheurs doivent se contenter, pour leurs travaux, de référer à l'Index publié à la fin de chaque *Cahier* annuel.

Nous comblons ici partiellement cette lacune, en donnant la liste complète des articles de quarante *Cahiers*, par ordre alphabétique d'auteurs⁴. La plupart de ces ouvrages, du moins les quinze premiers, sont épuisés. Bien rares les individus et les bibliothèques qui possèdent une collection complète puisque, les premières années, le tirage n'était que de cinq cents exemplaires.

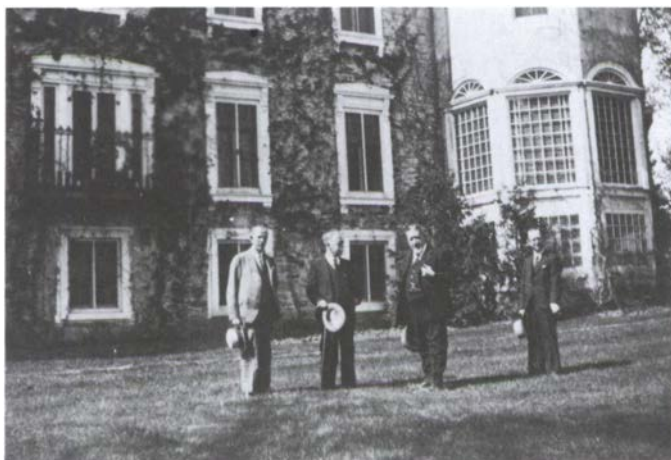
À la fois enthousiastes et modestes, les membres fondateurs des Dix hésitaient à croire à la survivance de leur discrète initiative.

Nous croyons que leurs successeurs sont restés fidèles à l'idéal qu'ils s'étaient fixé. C'est l'hommage le plus tangible et le plus durable que nous pouvons leur rendre.

4. Cette lacune est maintenant entièrement comblée. (NDLR)



À l'automne 1933, quelques futurs membres de la Société des Dix se réunissent à Trois-Rivières pour discuter du projet de constitution de la Société. Ils se rendent en excursion avec quelques amis trifluviens aux anciennes forges du Saint-Maurice où cette photo fut prise. De gauche à droite: Louis-D. Durand, Maréchal Nantel, Henri Vallée, Nérée Ferron, Victor Morin, Gérard Malchelosse, Ægidius Fauteux, Armour Landry, Albert Tessier. (Photo Ernest Denoncourt, 1933)



Les Dix au manoir Louis-Joseph-Papineau en 1938. De gauche à droite: Francis-J. Audet, Ægidius Fauteux, É.-Z. Massicotte et Gérard Malchelosse. (ANQ-Q: P600-6/N-11)



Les Dix au manoir Louis-Joseph-Papineau le 6 octobre 1995. De gauche à droite: Roger Le Moine, Gilles Gallichan, Pierre Savard, Pierre Trépanier, Jean Simard et Lucius Laliberté (éditeur). (Photo Gilles Gallichan)